Cher(e) ami(e) passionné(e) par l‘Automobile sportive,

Comme vous le savez, les 24 Heures du Mans fêtent leur centenaire en 2023. La plus grande course automobile au monde va cette année, plus encore que les 99 précédentes, être le centre de l’attention du monde de l’Automobile.

ACO-Belgium vous offre la chance unique de participer à cet anniversaire exceptionnel. En effet, du 2 au 4 juin, ACO-Belgium organise un rallye-balade en direction du Mans, afin d’y assister au « test day », une semaine avant la course.

Seules 30 voitures représentant les 16 marques ayant remporté l’épreuve mancelle seront admises au départ. Ces voitures ne doivent répondre à aucun critère autre que celui de représenter une des ces 16 marques. Concrètement, quel que soit l’âge, le type ou la motorisation, votre voiture sera acceptée … pour autant qu’il s’agisse d’une **Alfa Romeo, Alpine/Renault, Aston Martin, Audi, Bentley, BMW, Bugatti, Ferrari, Ford, Jaguar, McLaren, Mazda, Mercedes-Benz, Peugeot, Porsche ou Toyota**. Les voitures participantes porteront fièrement un autocollant représentant le nombre de victoires au Mans de « sa » marque

**Cependant, les candidats ne sont pas acceptés d’office !**  En effet, un Comité de Sélection privilégiera certaines candidatures (sur base de l’originalité de la voiture et/ou de l’équipage).

**Mais en plus, vous avez une chance de vous retrouver au volant ou sur le siège passager de l’une de ces prestigieuses voitures !**

**Comment ?**

ACO Belgium a déjà reçu des promesses de mise à disposition de véhicules, émanant d’importateurs ou grosses concessions ! Elles y placeront des VIP, des peoples, des journalistes, ou ...**peut-être vous ?**

**Les deals ?**

**A. Vous ne disposez pas d’une voiture reprise dans la liste des marques victorieuses :**

1. Vous introduisez votre candidature.

2. Vous êtes sélectionné par le comité de sélection.

3. Vous réglez le droit d’engagement de 2.424€ (voiture + 2 personnes, 3 jours tout compris)

4. Vous participez au rallye au volant d’une voiture « importateur », choisie par le comité.

**B. Vous possédez une voiture reprise dans la liste des marques victorieuses :**

1. Vous introduisez votre candidature.

2. Si vous êtes sélectionné, vous payez le droit d’engagement de 1.990€ (voiture + 2 personnes – 3 jours tout compris).

3. Vous êtes des nôtres !

**C. Vous souhaitez être coéquipier(e) (sans prendre le volant)?**

1. Envoyez-nous votre candidature.

2. Si vous êtes sélectionné, vous payez 50% du droit d’engagement (soit 1.000€ ou 1.212€).

3. Vous êtes des nôtres !

Nous nous regrouperons à Bruxelles (endroit à préciser) le 2 juin à 7 h. Un petit-déjeuner vous y sera offert. Nous nous dirigerons ensuite vers le château de Beloeil où nous prendrons le départ effectif vers notre première étape, Les Andelys (330km). Les départementales françaises vous permettront d’apprécier la Douce France et surtout de retrouver le plaisir du voyage au volant.

Vous trouverez ci-dessous le programme complet, le règlement et le bulletin de candidature  
**Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 23 mars 2023.**

Le Comité se réunira le 8 avril 2023. Celui-ci choisira 24 équipages plus 5 réserves

Les candidats seront informés de sa décision le 10 avril 2023.

Une fois retenus, les candidats ont 10 jours pour confirmer leur engagement en payant le montant de l’inscription.

Une fois ce délai passé, et en cas de désistement, le comité élira la première réserve, et ainsi de suite.

Une image contenant texte

Description générée automatiquement

**Bulletin de candidature**

Je, soussigné souhaite poser ma candidature à une participation au Rallye du Centenaire.

**Conducteur :**

Mr/Mme Nom………………………………………………….. Prénom…………………………………………

Adresse :………………………………………………………………………. CP…………… Ville………………………………

GSM :………………………………………… Email (MAJUSCULES):……………………………………………………………………………

**Passager :**

Mr/ Mme Nom…………………………………………………… Prénom…………………………………………

**A. Je possède un véhicule repris dans la liste des marques victorieuses :**

Marque…………………………………………Modèle……………………………… Année…………Immatriculation…………………………….

**B. Je ne dispose pas d’un véhicule repris dans la liste des marques victorieuses et je souhaite**

**1. Eventuellement conduire une voiture « importateur »**

**2. Être co-pilote sans conduire**

J’attends la décision du comité de sélection.

Le paiement de l’inscription contient : parcours Bruxelles – Les Andelys – Le Mans avec roadbook, assistance, prestations catering et hébergement du 2 & 3 juin (sauf repas du dimanche soir 5/6), pour l’équipage (1 voiture + 2 personnes), ticketing & accès.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement, et en accepte les règles. J’accepte également la décision du comité de sélection.

**Si je suis sélectionné, je m’engage à payer la somme de 2.424€ (voiture mise à disposition par un importateur sur sélection) ou 1.990€ (voiture personnelle), ou 1.000€ ou 1.212€ (coéquipier), comprenant l’ensemble des prestations pour la voiture et l’équipage (2 personnes), hors frais de carburant - sur le compte BE69 0689 0882 7278 – de  GAC.COM ASBL - 1060 Bruxelles avant le 20 avril 2023.**

**J’ai compris que si mon paiement n’était pas exécuté à cette date, ma candidature serait devenue automatiquement obsolète.**

Je m’engage à signer un abandon de recours envers l’organisateur/importateur, et la prise en charge de la franchise de l’assurance (voitures « importateurs »), en cas de dommage occasionné au véhicule.

**Bulletin à renvoyer par mail à** [club.aco.belgium@gmail.com](mailto:club.aco.belgium@gmail.com)  **avant le 23 mars 2023.**

**Signature**

**Programme complet :**

Le pré-départ aura lieu à Bruxelles, où un petit déjeuner vous sera servi à partir de 7h00

* Le départ effectif aura lieu devant le château de Beloeil (Rue du Château 11, 7970 Beloeil) le vendredi 2/6 à 9h00.
* La 1ère étape fait 330km jusqu'à Les Andelys (roadbook/Tripy).
* Le tout suivi par le camion-plateau d’assistance de la « Clinique de l’Automobile ».
* Lunch vers 13h à Conchy-les-Pots.
* Hébergement à l’hôtel de la « Chaîne d’Or » au bord de la Seine à Les Andelys & au « Château Corneille » à Vieux Villez .
* Dîner sur place.
* Un parking sécurisé est prévu dans l’enceinte des hôtels.
* Le lendemain 3/6, après le petit déjeuner, départ à 8h de la deuxième étape de 220km (assez roulant sur départementales) jusqu'au Mans.
* Arrivée au Mans vers 12h.
* Lunch-buffet à l’hôtel Country Club. Installation à l’hôtel pour une partie des participants.
* Transfert à l’hôtel « La Pommeraie » pour l’autre partie des participants.
* 15h : Départ en voiture vers le circuit
* 15h30 : visite guidée de l’exposition du Centenaire au musée du circuit.
* 17h30 : tour du circuit & photo de groupe.
* 19h30 : dîner au restaurant « Le Casque », dans le Technoparc du circuit.
* Retour à l’hôtel.
* Nuitée.
* Dimanche 4/6 après le petit déjeuner départ à 9h pour le circuit, avec nos voitures.
* Parking à l’intérieur du circuit.
* 10h Visite des installations du circuit.
* Accueil à l’espace « Belgian Corner ».
* 12h Lunch.
* Après-midi : assistance aux essais
* Retour libre (au plus tard le lundi avant midi pour les voitures « importateurs).
* Option hôtel sur place pour le dimanche soir : sur demande...

**Important :** en cas d’annulation du programme pour cause de restrictions sanitaires, un remboursement intégral sera d’application.

[www.lemans.org](http://www.lemans.org)